

Découvrez les établissements de votre région labellisés Eco-Ecole en 2022 !

Communiqué de presse – 28/06/22

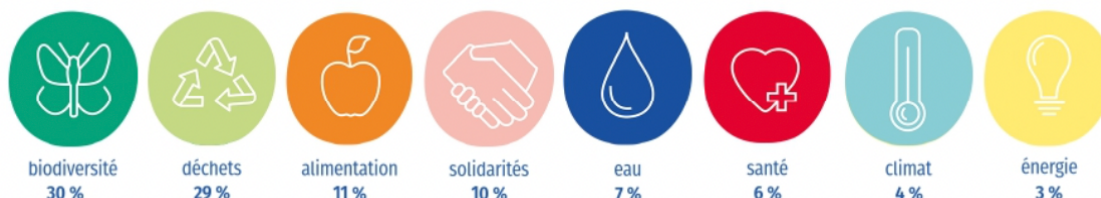
Le mardi 28 juin 2022, le programme d'éducation au développement durable Eco-Ecole dévoile les 892 établissements scolaires labellisés en France métropolitaine et en Outre-mer.

[Pour tout savoir sur Eco-Ecole, téléchargez le dossier de presse](#)

En 2022, 317 nouveaux labellisés !

Eco-Ecole est à la fois un programme et un label international d'éducation au développement durable. Depuis 2005, le programme déploie un réseau d'établissements scolaires, de la maternelle au lycée engagé pour le développement durable. L'ambition est de susciter au cœur des établissements des projets collaboratifs et éducatifs, autour de 8 thématiques qui correspondent aux enjeux phares du développement durable.

Répartition des projets labellisés par thématique en 2021-2022



L'ensemble des établissements scolaires inscrits au programme bénéficie d'un accompagnement de l'équipe Eco-Ecole afin de faciliter la mise en démarche. Il est également possible de valoriser son engagement au travers de la labellisation. Cette année, le programme compte 892 établissements scolaires labellisés, dont 317 nouveaux labellisés qui pourront faire flotter le drapeau Eco-Ecole en 2022 !

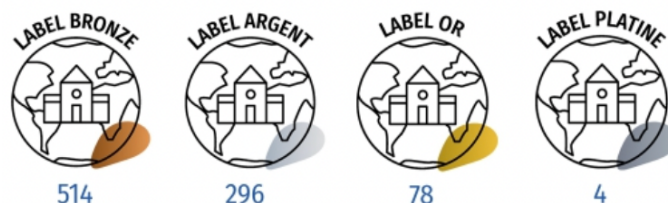
Top 3 régional

- **1^{er} : Île-de-France** avec **131** établissements labellisés
- **2^e : Hauts-de-France** avec **112** établissements labellisés
- **3^e : Bretagne** avec **101** établissements labellisés

Une nouvelle forme de labellisation à quatre niveaux

Pour la première fois, le programme Eco-Ecole propose différents niveaux de labellisation : bronze, argent, or et platine. Cette nouvelle forme de labellisation a été créée dans le but d'encourager encore plus les établissements scolaires à approfondir et renforcer année après année leur démarche de développement durable. Elle permet aussi de mieux traduire la diversité des projets des établissements scolaires du réseau Eco-Ecole.

Établissements labellisés par niveaux :



Agir localement pour atteindre les Objectifs de développement durable

Pour mener un projet Eco-Ecole, l'ensemble de l'établissement scolaire doit être impliqué. Parents d'élèves, associations locales, collectivité... de nombreux acteurs externes sont aussi mobilisés dans une démarche Eco-Ecole, permettant d'agir dans l'établissement scolaire mais aussi sur le territoire.

Teragir, l'association qui déploie le programme Eco-Ecole en France, propose aux établissements scolaires qui souhaitent s'engager dans une démarche de développement durable un accompagnement tout au long de l'année et de nombreuses ressources pédagogiques. Cette année, de nouvelles fiches dédiées aux élèves éco-délégués, de l'élémentaire au lycée, ont ainsi été mises à disposition sur son site internet. Elle s'appuie également sur un réseau de 140 associations et collectivités, relais locaux Eco-Ecole, qui complète sur le territoire l'accompagnement réalisé par l'équipe de Teragir au niveau national.

[Pour découvrir la liste des établissements labellisés, cliquez ici.](#)

À propos

Eco-Ecole est un programme et un label international d'éducation au développement durable, de la maternelle au lycée. Créé par la *Foundation for Environmental Education*, ce programme est développé en France par l'association [Teragir](#).

Pour tout savoir sur l'actualité du programme, suivez Eco-Ecole sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [téléchargez le dossier de presse](#).

Contact presse

Inès TABKA - Chargée de communication Eco-Ecole / ines.tabka@teragir.org / 01 84 83 14 91

Soutenu par

